Un Tableau statistique

On lit dans *Paris-Journal*, au sujet de la guerre entreprise par M. Ferry contre les écoles des Frères :

« Les trente-trois écoles communales que les Frères des écoles chrétiennes continuent à diriger à Paris n'ont perdu que *cent treize* élèves sur la totalité de l'année précédente : au lieu de 11,081 enfants, elles en ont 10,968. Or, ces 113 élèves manquants ne feront pas l'ornement des écoles laïques, et s'ils ont été des recrues pour les instituteurs, n'en prenez aucune fierté : vous feriez rire.

» Voici le tableau statistique des Ecoles communales dont vous n'avez pas encore remplacé par des laïques les maîtres congréganistes.

Arr.	Situation des écoles	1878 — Nombre d'élèves	1879 — Nombre d'élèves
2e	Rue de la Jussienne	475	424
3e	Impasse Béarn	237	201
4e	R. des Bl.-Manteaux	180	190
5e	Rue Rollin	235	270
5e	Rue Saint-Jacques	169	142
5e	Rue de Poissy	223	235
5e	Rue St.-Jacques, 30	277	295
5e	Rue des Fossés-Saint-Jacques	129	148
5e	Boul. Saint-Marcel	275	320
6e	Rue d'Assas	368	364
6e	Rue Saint-Benoît	300	293
7e	Rue Vanneau	308	307
8e	Rue Malesherbes	335	326
8e	Rue de Florence	199	199
9e	Rue des Martyrs	349	340
10e	Rue du Faubourg-Saint-Martin	386	341
10e	Rue des Petits-Hôtels	269	171
11e	Rue Servan	613	609
11e	Rue Saint-Bernard	460	502
12e	Rue de Charenton	350	324
14e	Rue Boulard	486	538
14e	Rue Tombe-Issoire	340	352
15e	Place du Commerce	557	540
15e	Rue des Fourneaux	400	398
15e	Place de Vaugirard	280	260
16e	Rue Hamelin	245	215
16e	Rue du Ranelagh	168	156
17e	Rue Saint-Ferdinand	452	484
17e	Rue Legendre	425	430
18e	Rue Lepic	378	370
19e	Passage d'Allemagne	357	404
20e	Rue Julien-Lacroix	389	353
20e	Rue Vitruve	453	467
		11,081	10,968

Différence en moins : 113 élèves pour l'année 1879.

» En revanche, dans celle de leurs écoles libres qui existaient déjà avant la persécution, les Frères ont gagné 187 nouveaux élèves, et voici le tableau statistique qui le constate :

Arr.	Situation des écoles	1878 — Nombre d'élèves	1879 — Nombre d'élèves
1er	Rue Saint-Honoré	298	302
7e	Rue de Grenelle-St-Germain, 44	221	225
7e	Rue de Grenelle-St-Germain, 121	230	225
7e	Rue Saint-Dominique	522	489
8e	Rue de Courcelles	280	292
16e	R. de l'Annonciation	165	185
17e	Avenue Saint-Ouen	95	260
19e	Rue Riquet	345	354
	MAITRISES		
5e	Rue Saint-Jacques, à l'église	28	29
8e	Maîtrise St-Augustin, à l'église	45	44
8e	Maîtrise Saint-Louis-d'Antin, à l'église	32	34
16e	Pl. d'Eylau, maîtrise Saint-Honoré	69	73
16e	Rue Bizet, 53, maîtrise de Chaillot	57	60
20e	Maîtrise de Belleville, à l'église	34	42
1er	Maîtrise de St-Roch, à l'église	39	43
		2,460	2.647

» 187 élèves de différence en plus que l'année 1879.

» En résumé, le résultat obtenu est absolument contraire à celui que l'on poursuit. En moins de six mois, plus de trente écoles libres ont été fondées à Paris; la rage de destruction a provoqué les plus généreux sacrifices; la population a témoigné une sympathie éclatante aux congréganistes. »

ROUBAIX-TOURCOING

et le Nord de la France

La gare de Roubaix a présenté, hier matin, un spectacle très-animé. Les jeunes Roubaisiens, compris dans la seconde moitié de la première partie du contingent de la classe 1878, se rendaient à la citadelle de Lille pour être de là dirigés sur leurs corps respectifs. Ils ont été mis en route dans l'après-midi. Les détachements étaient formés à l'aide de cadres de conduite fournis par les corps auxquels ils sont destinés.

Le départ des engagés conditionnels d'un an a eu lieu ce matin. La plupart des volontaires de Roubaix et de Tourcoing ont choisi des corps en station dans le 1er corps d'armée.

M. Corne, sénateur du Nord, souffre actuellement d'une indisposition qui l'oblige à garder la chambre, mais qui n'exige que des soins et de la prudence pour demeurer sans gravité.

Les funérailles de M. Bertrand-Milcent, député, ont eu lieu ce matin, à onze heures et demie, à Cambrai.

MM. Méline, rapporteur de la commission des douanes, R. Waddington, secrétaire de la même commission, et Claude, sénateur des Vosges, viendront à Lille la semaine prochaine.

Ils arriveront probablement lundi et visiteront les principaux établissements de filature et de tissage de lin, de coton et de laine.

M. Méline a promis de s'arrêter à Amiens, à son retour de Lille.

Par décret en date du 6 novembre, M. de Langle, lieutenant-colonel au 19e régiment de chasseurs à cheval, en garnison à Lille, a été promu au grade d'officier de la Légion-d'Honneur.

Chevalier du 26 mai 1856, M. de Langle compte 31 ans de services et 10 campagnes.

Par diverses décisions prises dans le courant du mois d'octobre, le ministre de la guerre a prescrit les mutations suivantes dans l'arme du génie :

M. le colonel Peaucelier, directeur du génie à Rouen, a été désigné pour commander le 3e régiment à Arras.

M. Roshem, capitaine de 1re classe à Lille, a été désigné pour remplir les fonctions du génie à St-Brieuc.

M. Herbert, capitaine commandant au 3e régiment détaché à Arras, a été désigné pour être employé à Tulle.

M. Joly, capitaine commandant au 3e régiment, détaché aux travaux de défense de Paris, a été désigné pour être employé à Calais.

M. Roux, capitaine commandant du 1er régiment détaché à Béziers, a été désigné pour le 3e régiment à Arras.

M. Silve, capitaine de 2e classe à Digne, a été désigné pour être employé à Arras.

M. Leblanc, du 3e régiment, récemment promu capitaine, a été classé à l'état-major pour être employé à Lille.

M. Pasquier-Vauvilliers, du 4e régiment, récemment promu capitaine, a été classé à l'état-major pour être employé à Lille.

M. Devrez, lieutenant en 2e au 4e régiment, a été désigné pour le 3me régiment à Arras.

M. Godfrin, récemment promu sous-lieutenant, a été désigné pour le 3e régiment, à Arras.

M. Gilard, récemment promu sous-lieutenant, a été désigné pour le 3e régiment, à Arras.

M. Martin, récemment promu sous-lieutenant, a été désigné pour le 3e régiment, à Arras.

M. Pierre, adjoint de 1re classe à La Fère, a été désigné pour être employé à Bouchain.

Mgr l'évêque de Lydda, accompagné de M. le vicaire-général Destombes, a quitté Cambrai au commencement de cette semaine pour aller présenter au Souverain-Pontife, au nom de Son Eminence, le compte-rendu de l'état religieux du diocèse de Cambrai pendant ces quatre dernières années. Sa Grandeur ne sera de retour à Cambrai que dans les derniers jours de novembre.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — M. Boudein, vicaire d'Onnaing, est transféré à Merckeghem.

M. Caille, vicaire de Nomain, est transféré à Onnaing.

M. Trystram, vicaire de Roubaix, Saint-Joseph, est transféré à Frelinghien.

M. Syssau, vicaire de Cassel, est tranféré à Roubaix, Saint-Joseph.

M. l'abbé Simonis, député de l'Alsace au Reichstag, a fait don à la bibliothèque de l'Université catholique de Lille d'un lot de près de 500 volumes très-rares en France, traitant des matières d'exégèse, d'archéologie, d'antiquités et de langues bibliques. La bibliothèque de l'Université catholique compte maintenant TRENTE-SIX MILLE VOLUMES. Elle ne tardera pas à devenir la plus nombreuse de la région du Nord.

Nous trouvons dans le *Propagateur* d'hier soir, l'article suivant, intéressant notre ville :

On nous écrit de Tourcoing en date de ce matin, 7 novembre :

« M. Goubet, nommé juge de paix du canton-sud, en remplacement de M. Duchochois, admis à la retraite, sur sa demande, a prêté hier serment devant la 1re Chambre du tribunal civil de Lille.

« Au moment où il va monter sur son siège, nous voudrions lui tendre cordialement la main, et souhaiter, dans l'intérêt des justiciables, de le lui voir occuper avec les mêmes mérites de durée et de services réels que le magistrat qui en descend après trente-deux années de judicature, dont vingt-cinq nous ont été consacrées ; nous ne saurions pas nous défendre d'un sentiment contraire ; s'il était vrai que la politique a présidé seule à un avancement qui, sans elle, ne serait, dit-on, pas justifié ; nous ne pouvons pas, d'ailleurs, oublier que M. Goubet se présente à nos populations, si éminemment honnêtes, laborieuses et inoffensives, sous le patronage louangeur du *Progrès* et du *Petit Nord*.

« Ces éloges, déjà suspects en soi, ne sont-ils pas accompagnés de réflexions malveillantes à l'égard non-seulement de celui qu'il remplace ici, mais encore du candidat, M. Roland, que le cantonde Condé réclame pour son successeur ?

« La presse, dont vous vous honorez de faire partie, serait bien plus respectable, si, refusant de se faire l'écho parfois complaisant et aveugle des querelles et des haines de clocher, elle prenait le soin de vérifier la consistance morale de certains correspondants dont on peut dire, comme des bâtons flottants de la fable :

De loin, c'est quelque chose, et, de près, ce n'est rien.

» La *Gazette de Tourcoing* a déjà, en ce qui nous touche, répondu catégoriquement au *Progrès*, et, de son côté, le *Courrier de l'Escaut*, de Condé, a, dans son numéro du 2 novembre, repoussé avec une égale indignation les calomnies du *Petit Nord*.

» C'est que MM. Duchochois et Roland ne sont pas des hommes de coterie ; impartiaux et indépendants, ils savent que la justice n'est à aucun de ses degrés exclusivement républicaine ; qu'elle n'est que l'application vivante des lois sous quelque régime qu'elles aient été promulguées, et ne voyons-nous pas, a cette heure, le gouvernement puiser, dans les arsenaux de la Restauration, de la Monarchie de Juillet et de l'Empire, des armes pour se défendre, et sauvegarder, s'il en est temps encore, avec lui, la société contre les dangers imminents qu'a suscités sa condescendance envers les hommes de désordre ?

» Nous venons rappeler au *Progrès* les questions que lui posait le numéro de la *Gazette* du 28 octobre ; il n'y a pas encore répondu.

» Il admettra avec nous, sans conteste, qu'un ami de nos institutions actuelles, c'est ainsi qu'il qualifie M. Goubet, doit être animé d'un patriotisme à toute épreuve, prêt conséquemment à MOURIR POUR LA PATRIE, et non pas, comme beaucoup trop, à vivre par elle.

» Nous serions curieux d'avoir son appréciation sur le fait suivant :

» Le 4 septembre 1870, les hommes de cœur prenaient les armes pour repousser l'ennemi qui avait envahi la France. Un célibataire, âgé de trente ans, et d'une constitution robuste, entre aussitôt, en qualité de secrétaire, dans le cabinet d'un préfet-dictateur, et, afin de le soustraire à la mobilisation, on révoque, seize jours plus tard, pour lui en donner la place, un fonctionnaire qui la remplissait honorablement depuis plusieurs années.

» Que le *Progrès* réponde donc à cette autre question de la *Gazette de Tourcoing* :

« Pourquoi M. Goubet, nommé juge de » paix à Avesnes-le-Comte, le 20 septembre » 1870, a-t-il été transféré, le 25 février 1874, » à Condé qui était de même classe ?

» Nous tenons en réserve, et nous livrons, s'il y a lieu, à l'intrasigeant puritanisme du *Petit Nord* et du *Progrès* d'autres faits non moins édifiants. »

On nous communique la notice suivante sur M. l'abbé Martin, directeur des Dames Bernardines, récemment décédé :

Le 1er novembre mourait, au monastère d'Esquermes, un prêtre que tout le quartier avait en vénération et qui, pendant quarante-sept ans, avait comblé de ses bienfaits toute cette population.

C'était l'homme de Dieu par excellence, tel que la religion catholique seule peut en produire, c'était aussi l'homme des pauvres et sa perte sera cruellement ressentie. Sa main ne s'est jamais fermée devant une misère à soulager, sa bouche n'a jamais refusé à aucune personne l'aumône d'un bon conseil et d'un paternel encouragement. Nous n'entreprendrons pas de raconter les œuvres qu'il a fondées pour les ouvriers et les pauvres, pour l'instruction et la persévérance de la jeunesse. Asile, patronage, écoles, réunions dominicales, sociétés ouvrières, conférences de Saint-Vincent-de-Paul, société de mères de famille, rien ne manque à Esquermes, et une grande partie de ces belles œuvres sont dues, à l'initiative et aux encouragements de M. l'abbé Martin.

Ce n'était pas un de ces prétendus amis du peuple qui flattent l'ouvrier à la veille des élections et qui, ce jour-là seulement daignent s'abaisser jusqu'à visiter son logement et serrer sa main calleuse : il n'a jamais désiré ni obtenu les inconstantes faveurs du suffrage universel, mais les hommages populaires sont venus visiter son lit de mort et entourer la pompe funèbre de ses obsèques. La foule ne cessait pas pendant deux jours de remplir la maison mortuaire, de faire toucher aux mains de ce vénéré défunt des croix, des chapelets, des médailles. Quel suffrage universel vaut celui-là.

Sur tout le parcours du cortége funéraire, les maisons et les boutiques se fermaient spontanément et se couvraient de tentures de deuil. Comme une dame se semblait s'étonner de ce spectacle, une femme du peuple ayant deux enfants sur les bras, sut lui répondre : « Est-ce que M. le directeur n'a pas été assez bon pour nous, ne nous a pas fait assez de bien pour que nous fassions quelque chose pour lui ? »

C'était l'expression du sentiment général.

La population d'Esquermes s'est honorée par cet hommage spontané rendu à la chère mémoire de M. le chanoine Martin : les organisateurs qui ont dirigé cette triste cérémonie ont fait œuvre d'hommes d'intelligence et de cœur. La vie et les exemples de M. Martin resteront dans la mémoire des habitants du quartier et prouveront une fois de plus cette sentence si profondément vraie : la Révolution *se sert* du peuple, la religion seule *le sert*.

Après la cérémonie funèbre au cimetière, M. Chartier, membre de la conférence d'Esquermes, prit la parole et les sentiments universels furent exprimés dans des termes que nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs :

» C'est avec une bien vive émotion, messieurs que je réponds à l'appel de notre chère conférence d'Esquermes, pour exprimer ses regrets devant la tombe du vénérable vieillard que nous pleurons aujourd'hui.

» S'il m'était donné de retracer devant vous la vie tout entière de M. l'Abbé Martin, nous y rencontrerions à chaque pas des sujets d'édification, les traces de ses bonnes actions, des exemples de la foi vive et de l'ardente charité dont il fut pour nous le modèle

« » Une autre voix plus autorisée ou plus instruite de tout ce qui touche à une existance à la fois longue et bien remplie, a pu la retracer en ce moment suprême où ce qu'il y avait de mortel en cet homme de bien, allait descendre au tombeau ; mais une seule page d'une aussi belle vie suffit pour justifier l'attachement sincère que nous lui avions voué, l'admiration que ses vertus nous inspiraient, et la profonde douleur que la mort nous cause.

» Parmi les œuvres auxquelles M. l'abbé Martin s'est voué ; celles qui répondaient le mieux aux sentiments de son cœur, c'étaient celles des conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

» C'est sous ses auspices qu'est née celle de St.-Martin d'Esquermes : c'est par son initiative et par ses conseils qu'elle s'est étendue depuis l'origine jusqu'à ce jour : C'est par son exemple et son intervention, souvent si précieuse, qu'elle a prospérée et surmonté bien des difficultés.

» Nous seuls Messieurs, pouvons dire en combien de circonstances notre regretté confrère nous a soutenu de ses conseils ; combien de fois il a plaidé la cause du pauvre pour procurer à notre conférence les ressources dont elle avait besoin pour continuer son œuvre.

» Pendant bien des années nous avons eu le bonheur de le voir au milieu de nous, cet apôtre de la charité, ce saint prêtre, cet ami sincère et dévoué à tous.

» Si jamais homme a compris tout ce que l'esprit de charité a de grand et de sublime, cet homme, messieurs, c'est l'abbé Martin.

» Si jamais, cœur généreux a senti brûler en lui toute l'ardeur qui pressait si vivement le grand Saint-Vincent-de-Paul, ce cœur là, messieurs, c'est le sien.

» Voilà l'ami, le guide, le modèle que nous avons perdu ! Voilà, Messieurs, l'homme que nous pleurons !

» Mais sa mémoire nous reste, et son souvenir ne s'effacera jamais parmi nous.

» Cher et vénéré confrère, votre dépouille mortelle va bientôt reposer dans le sein de la terre, mais votre belle âme a déjà paru devant son créateur pour recevoir la récompense des élus.

» Du haut du ciel, jetez un regard sur nous ; que votre esprit nous visite souvent, et nous soutienne dans la voie que vous nous avez tracée, afin que nous jouissions un jour du bonheur qui vous était réservé !

» Tous, nous nous rappellerons sans cesse qu'à côté de chaque douleur, Dieu place mes espérances, et notre plus chère espérance sera toujours de nous réunir à vous pour l'éternité. »

Nous résumons ci-dessous les détails que publie le *Bulletin de l'œuvre de l'Université catholique* sur la construction des édifices de l'Université catholique de Lille.

Depuis le mois de juin, on construit une maison de famille, à l'angle du boulevard Vauban et de la rue François Baës. L'édifice pourra contenir soixante étudiants, et sera pourvu d'une chapelle, de salles de conférences et de travail, de conversation et de jeu. Déjà les murs ont atteint la hauteur du second étage. Le style adopté est le gothique flamand dont les maisons de Bruges offrent de nombreux spécimens. Les plans ont été dressés par M. Meurillon, architecte à Lille.

Sur un emplacement voisin, délimité par le boulevard Vauban et les rues François Baës, de Toul et du Port, s'élèvera l'hôtel de l'Université catholique dont l'effet monumental sera obtenu par l'agencement des parties, par les grandes lignes et les masses.

L'édifice principal, comprenant les services généraux, l'église, la salle des fêtes, la bibliothèque et les salles de cours des facultés de théologie, de droit et des lettres, sera situé le long du boulevard Vauban, vers lequel s'ouvrira la cour d'honneur. Les salles de cours, collections et laboratoires dépendant des facultés de médecine et des sciences trouveront leur place, partie sur le même îlot, vers la rue de Toul, partie sur des terrains avoisinants. La première pierre sera posée le 21 novembre et les travaux devront être terminés le 30 mars 1881, car à cette date l'ancienne préfecture cessera d'être à la disposition de l'Université catholique.

Les plans sont dûs à M. Dutouquet, de Valenciennes. Le style adopté est le style gothique du XIIIe siècle.

Le *Bulletin* annonce aussi deux dons anonymes, l'un de 200,000 fr. pour les premiers travaux de construction de l'hôtel universitaire, l'autre de 100,000 fr. destinés à une nouvelle chaire de la faculté de théologie, qui sera placée sous le vocable de Saint-Thomas d'Aquin.

Nous apprenons qu'une surenchère du dixième vient d'être mise sur les établissements industriels Delattre-Camblain, à Armentières, précédemment adjugés à MM. Chas et Wagnair, d'Armentières. Le seconde adjudication, qui est définitive, aura lieu prochainement.

MM. Jules Duval et Alphonse Watier, étudiants à la Faculté de médecine de Lille, viennent d'être, à la suite d'un concours ouvert entre toutes les Facultés de France, admis à l'école du Val-de-Grâce à Paris.

Nous apprenons la mort du docteur Baggio, professeur à la Faculté de médecine de Lille.

Il a succombé, hier soir, à peine âgé de trente-neuf ans, par suite d'une affection aiguë dont il souffrait depuis quelques semaines, dit le *Propagateur*.

L'aménité de son caractère, sa délicatesse professionelle, son dévoûment à la science, sa charité inépuisable pour les pauvres, le feront regretter de tous comme un des hommes les plus utiles qui aient honoré notre cité.

Les funérailles auront lieu lundi, à onze heures, en l'église Saint-Maurice.

Une toute petite fille, la jeune Léontine Verriest, âgée de 23 mois, était, il y a deux jours, assise en face de la maison de ses parents, rue des Vélocipèdes. Vint à passer une voiture appartenant à un marchand de comestibles de Lille, M. Petit.

La rue des Vélocipèdes est peu large et, par malheur, le conducteur du véhicule ne vit pas la petite Léontine, qu'une des roues alla atteindre à la jambe gauche.

La voiture a continué son chemin pendant que M. Verriest transportait son enfant chez un médecin pour l'y faire soigner. La blessure est peu grave, mais M. Verriest n'en a pas moins cru devoir réclamer au marchand de comestibles une somme de 10 francs, pour le dédommager des frais de médecin et du temps que lui-même avait perdu. Le marchand a répondu par un refus.

Une plainte a été déposée par M. Verriest.

Il existe, en France, une loi — celle du 21 mai 1836 — qui interdit les loteries. Charles Dernoncourt et Alfred Lerouge ignoraient-ils l'existence de cette loi ? Ils le prétendent aujourd'hui.

Toujours est-il qu'il est arrivé à la connaissance de la police que ces deux jeunes gens ont mis en loterie une montre en argent d'une valeur de 40 francs. Ils ont été l'objet d'un procès-verbal.

Une chose que tous les marchands de comestibles se répètent avec effroi, c'est que l'inspecteur et le sous-inspecteur des denrées alimentaires ne plaisantent pas dans l'exercice de leurs fonctions. Ce sont deux durs à cuire, paraît-il. Hier, le sous-inspecteur faisait une tournée au marché ; il avisa un sac de moules dont la fraîcheur n'était rien moins que douteuse. Les mollusques ont été aussitôt enlevés et enfouis, sans préjudice du procès-verbal, dont a été frappé le marchand qui les avait mis en vente.

Au moment où Augustin Tournay, jeune homme âgé de 19 ans, prenait la fuite en emportant un fouet qu'il venait d'enlever d'un camion, il s'est tout-à-coup senti saisi au collet par le conducteur du véhicule. Il a été remis entre les mains de la police.

Le cabaretier du *Sapin Vert* à Wattrelos, a reçu, hier, la visite d'un groupe de jeunes gens qui s'attablèrent chez lui. Ils mouraient de soif, ils burent, mais au moment de régler la dépense, ils déguerpirent sans payer. Le cabaretier avait pressenti la chose. Il se mit à la poursuite de ces filous et arrêta l'un d'eux Julien Carpentier, de Roubaix. Celui-ci a été conduit à la prison de la gendarmerie.

On a conduit ce matin, à la frontière, Caroline Dedoncker, Emile Deguinère et Louis Godin. Tous trois sortaient des prisons de Lille.

La gendarmerie française a mené ce matin, à Mouscron, Nathalie Dedyne, âgée de 40 ans.

Cette femme s'était présentée au bureau de la Petite Place à Tourcoing, et avait déclaré être sous le coup des recherches de la police belge. Elle venait se rendre afin de prévenir le mandat d'extradiction qu'elle présumait ne pas tarder à être lancé contre elle.

Dans sa dernière audience, le tribunal de simple police de Tourcoing a prononcé 59 condamnations, comprenant 229 francs d'amende et 38 jours de prison pour les contraventions suivantes :

Mauvais traitements envers un animal domestique	1
Travaux exécutés sans autorisation	3
Abandon de voiture	4
Avoir trotté avec une voiture non suspendue	2
Embarras de la voie publique et défaut d'éclairage	4
Avoir fait du feu à moins de 50 mètres des habitations	2
Pacage de poules en lieu prohibé	1
Maraudage de légumes	5
Port de pain à domicile, sans poids ni balances	5
Passage sur un terrain couvert de récoltes	2
Tranchée non éclairée la nuit	1
Echafaudage non éclairé la nuit	1
Voiture non éclairée la nuit	1
Dommages causés à la propriété d'autrui	1
Infraction à la police des cabarets	4
Ivresse publique et manifeste	3
Tapage injurieux et violences légères	19

Le brigadier des douanes attaché à la gare de Lille a saisi jeudi soir un individu porteur de 20 kilos de tabac de régie, au moment où il allait prendre le train de 3 heures pour Douai. Le fraudeur, qui, paraît-il, a du répondant, n'a pas été arrêté, s'étant offert de transiger sur-le-champ ; ce qui a été fait.

On signale un acte de fécondité extraordinaire. Mme Antoine Decolière de Lille, a mis au monde un enfant du sexe féminin pesant 5 kilog. 400 grammes.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE. — Nous avons rapporté dernièrement qu'un nommé Ch. Pesin, de Capelle, séparé de sa femme par suite de mauvais traitements qu'il lui faisait subir, voulait décidément en finir avec celle-ci.

Le mois dernier, vers le soir, il s'était muni d'un vieux fusil à silex, l'avait chargé, puis s'était dirigé vers l'habitation de sa femme. Il allait y arriver, quand ses deux fils l'aperçurent.

Pressentant les intentions criminelles de leur père, ils s'élancèrent sur lui et le désarmèrent. Cependant, il n'a pas été établi que Pesin avait eu l'intentien de tuer sa femme, c'est, paraît-il, ce qui est résulté de ses explications. Néanmoins, le parquet a vu dans ce fait une démonstration peu pacifique et il a poursuivi Pesin pour violences, mauvais traitements, et le tribunal l'a condamné hier à huit mois de prison et 100 fr. d'amende.

— Un individu, Eug. Holuigne, qu'on voyait jadis mendier à la porte des églises, a commis divers vols chez des personnes de Lille. Ce misérable a déjà subi plusieurs condamnations dont une pour crime. Il n'a pas comparu. Il viendra quand il voudra prendre le logement à Loos pour deux ans, sans parler des cinq ans de surveillance.

— Quand des gens ont été obligeants, il y a de l'ingratitude à les voler. C'est ce qui vient d'arriver à Houplin. Buisine, cabaretier, venait de faire passer le bac à deux consommateurs D. Dupuis d'Ancoisne, et B. Dechin d'Houplin, quand de l'autre côté de la rivière, il s'aperçut que le premier portait plusieurs pièces de viande sous le bras, l'autre un litre d'amer.

Le cabaretier, reconnaissant son titre et sa viande, s'écria indigné : « Vous êtes des vauriens, vous aurez de mes nouvelles. » Ces nouvelles sont venues hier, mais elles ne sont pas bonnes, puisque ces deux voleurs ont été condamnés à un mois de prison.

— Trois polissons de Roubaix, L. Degraeve, J. Scherperelle et Alf. Broquet, ne vivant que de vol, se sont introduits le 13 octobre dans le fournil de M. Thiers où ils ont pris des pains. — Six mois au premier et au troisième, quatre mois au second.

CONSEIL MUNICIPAL DE TOURCOING

Quatrième session ordinaire

Séance du 7 novembre 1879

Président : M. D. Debuchy, 1er adjoint, faisant fonctions de Maire.

Secrétaire : M. Taffin.

MM. J. Desurmont, *en voyage*; Six, A. Destombes, Jourdain, P. Lefebvre, Pollet-Duriez, *empêchés*; P. Destombes, Démaré, Lamourette, *absents*.

Le Conseil municipal,

Exprime ses regrets de la mort de M. Roussel-Defontaine et nomme une commission (MM. Duprez, Leloir, J. Leblau, Scalabrr, J. Desurmont et Taffin) pour rechercher la place ou la rue à laquelle sera donné le nom de M. Roussel et pour examiner le moyen d'élever par souscription publique un monument à la mémoire de ce magistrat ;

Donne acte à l'administration municipale des communications relatives :

Au deuxième gazomètre de l'usine municipale à gaz ;

Au refus du gouvernement de laisser la ville emprunter à la caisse spéciale les fonds nécessaires à l'exécution d'écoles et asiles nouveaux ;

Renvoi à la commission des finances ;

Aux cours publics de langue anglaise ;

Aux décisions du conseil de révision pour l'admission des soutiens de famille de famille de la classe de 1878 ;

Procédé au renouvellement des commissions municipales ;

Renvoi à l'examen de la commission des finances ;

Le Budget municipal de 1880;

Le Budget des chemins vicinaux pour le même exercice;

Une demande de subvention formée par la fabrique de la paroisse de St-Eloi;

La demande de renouvellement de l'abonnement des brasseurs pour paiement des droits d'octroi sur les bières;

Renvoi à l'examen de la Commissiondes établissements charitables (MM. Seynave, Ed. Flipo et Leloir) les budgets des hospices et du Bureau de bienfaisance pour l'année 1880;

Vote un crédit pour traitement à l'hôpital St-Louis, de Paris, d'un indigent atteint d'une maladie cutanée ;

Vote une allocation supplémentaire comme indemnité pour ouverture d'une nouvelle classe aux Ecoles payantes de garçons de la rue Notre-Dame-des-Anges ;

Sur le rapport de la commission des finances (M. Fr. Dervaux, rapporteur), alloue à l'architecte de la ville les honoraires qui lui sont dûs pour confection de plans et devis de divers projets dont l'exécution est abandonnée.

DOUAI. — Par décret en date du 7 novembre, M. Hayez (Charles), ancien membre du conseil de prud'hommes de Douai, a été nommé président de ce conseil, et M. Lesurque-Leboyne (Désiré), ancien membre du conseil, a été nommé vice-président.

AMIENS. — Mgr Guilbert fera son entrée solennelle à Amiens jeudi prochain 13 novembre.

— CALAIS. — Cette nuit, vers minuit, par suite du brouillard et du vent, le navire *Minova Gudina*, jaugeant 260 tonneaux, chargé de bois pour Calais, s'est mis à la côte près de Wissant.

A la marée, le remorqueur *Champion* a essayé de le renflouer, mais inutilement: vu cette impossibilité, on commence le déchargement que l'on espère sauver entièrement Quant au navire, il est totalement perdu. L'équipage est sauvé.

— DUNKERQUE. — C'est, paraît-il, lundi prochain, 10 novembre, que M. Trystram, député de Dunkerque, rendra compte à ses électeurs du mandat dont ils l'ont investi.

— BETHUNE. — On annonce que M. le président de la République vient de commuer la peine de mort prononcée, il y a deux mois, par le 2e conseil de guerre séant à Lille, contre le sergent Guerard du 73e de ligne, pour voies de fait envers un supérieur à la caserne Saint-Jor, à Béthune.

— SAINT-HILAIRE. — Mercredi ont eu lieu à Saint-Hilaire les funérailles d'une femme âgée de 97 ans. Marie-Claire Lorriaux, veuve Aublin — tels étaient les noms de la quasi-centenaire — avait été mariée 73 ans, et, ce qui est encore assez remarquable, on célébra ses funérales le 5 novembre, jour anniversaire de son mariage.

Son fils aîné; Aublin Norbert, âgé de 72 ans, était le premier deuillant. A sa suite marchaient 64 enfants et petits enfants de la défunte.

Marie-Claire a joui jusqu'à sa mort de la plénitude de ses facultés.

— DUNKERQUE. — Le capitaine Brotchil du vapeur anglais *Skildon*, arrivé hier, en rade, venant de Sébastopol, rapporte que le 3 novembre, il a rencontré une embarcation à l'entrée de la Manche, provenant du brick goélette *Souvenir* de Honfleur, capitaine Boury, venant de Bilbao à Dunkerque, avec minerai. Ce canot était monté par l'équipage du *Souvenir*. Ces hommes ont raconté que leur navire faisant de l'eau, et ne pouvant franchir les pompes, ils avaient dû l'abandonner.

Le capitaine refusa de suivre les matelots qui, cependant restèrent près de lui jusqu'à la dernière extrémité; tout espoir étant perdu, l'équipage sauta dans le canot, après avoir descendu une dernière fois dans la chambre du capitaine; pour arracher celui-ci à une mort certaine je ne quitterai pas mon navire, a-t-il répondu, c'est mon seul bien, je veux mourir avec lui. Peu de temps après, le *Souvenir* coulait dans un tourbillon avec son malheureux capitaine.

Boury était âgé de 50 ans, il laisse une veuve et quatre enfants.

Le fanatisme du devoir a fait oublier à ce brave marin, qu'il avait une famille.

— M. Plocq, l'ancien ingénieur en chef du port de Dunkerque, vient d'être promu officier de la Légion d'honneur.

— HAUBOURDIN. — Le fils de M. Sergent, fabricant de colle, a été victime d'un affreux accident.

En passant près d'une chaudière en ébullition, il a glissé et a été précipité dans la cuve.

M. Sergent est mort lundi après d'atroce souffrances. Il était âgé de dix-sept ans.

— DOUAI. — M. Lefebvre de Dorignies, délégué au Congrès de Marseille, annonce par lettre qu'il se rallie complètement à la protestation signée par vingt-deux délégués contre certaines résolutions votées au Congrès de Marseille ; et qu'il répudie toute idée de révolution violente sous un régime de suffrage universel remplaçant dans les mains du travailleur le fusil par un bulletin de vote.

— ANICHES. — La *Gazette de Douai* rapporte qu'une scène regrettable s'est passée avant-hier soir, chez M. Dehennault, cafetier à Aniches.

M. Toussaint Caron, adjoint au maire, a été victime d'une inqualifiable agression de la part de M. Gaffeau, officier de santé, conseiller municipal; ce dernier, sans aucune espèce de provocation, a frappé violemment M. Caron, à la tête, et lui a fait, avec une chope pesant un 1/2 kilo, une blessure assez profonde, dont on ne peut encore, à l'heure présente, entrevoir la gravité.

— BOULOGNE-SUR-MER. — Le tribunal correctionnel a condamné à dix jours de prison le frère Bénard, de Calais, pour coups donnés à un élève.

Etat-Civil de Roubaix.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 7 novem. — Juliette Delahalle, rue de Denain, cour Flamencourt, 14. — Emile Lerberghe, rue Jacquart cour Masurel, 42. — Zélia Willem, rue des Longues-Haies, 105. — Isidore Délin, rue de Rohan. — Jeannette Debarre, rue de Beaurewaert, 12. — Flore Carpentier, rue du Fontenoy, cour Plouvier, 6. — Gabrielle Lanckrock, rue de la Perche, 11.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 7 novem. — Louis Leclercq, 26 jours, rue St-Vincent-de-Paul, 39. — Alard Bulteau, 18 jours, rue de la Paix, 42. — François Debruyne, 67 ans, sans profession, rue du Moulin, 48.

État-civil de Tourcoing

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 6 novembre. — Marguerite Dael, rue Nationale. — Marguerite Carré, rue Neuve de Roubaix. — Amand Libre, Blanc Seau.

Du 7. — Rosalie Vanbrussel, Rue de Paris. — Jules Cornard, Petit Village. — Jean Goddefroy, rue des Coulons. — Achille Delberghe, Croix Rouge. — Charles Vandenbroucke, rue de la Tossée.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 6 novembre. — Jules Fontaine, 6 ans et 8 mois, chemin des Carliers.

Du 7. — Catherine Glorieux, 82 ans et 3 mois, veuve de Auguste Lehoucq, Chemin des Carliers.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille DEBRUYNE-BOULANGER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Albert-François DEBRUYNE, décédé à Roubaix, le 7 novembre 1879, à l'âge de 67 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SALUT SOLENNELS, qui auront lieu le dimanche 9 courant, à quatre heures, en l'église Saint-Martin. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Moulin, 48, à 3 h. 1/2.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 10 novembre 1879, à dix heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste-Joseph CHRETIEN-WICART, ancien membre du conseil de fabrique de la paroisse de La Madeleine, à Lille, décédé à Roubaix, le 13 octobre 1878, à l'âge de soixante-quinze ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 10 Novembre 1879, à 10 heures, pour le repos des âmes de Dame Catherine PARENT, épouse de M. Henry WIBAUX, décédé à Roubaix, le 14 novembre 1861, à l'âge de 44 ans ; de Monsieur Louis LE